



Offre de services de la FNCSF 2023



Bâtir
notre
avenir
au présent

BÂTIR NOTRE AVENIR AU PRÉSENT!



Bâtir
notre
avenir
au présent

À propos de la FNCSF

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) est un organisme sans but lucratif qui représente 28 conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada ainsi qu'un membre associé.

Ils offrent des services éducatifs en français à près de 173 000 élèves rassemblés dans plus de 700 écoles élémentaires et secondaires (maternelle à la 12e année).

La FNCSF veille aux intérêts de ses membres présents au sein de neuf provinces et trois territoires.



NOTRE MISSION

La FNCSF veille aux intérêts de ses membres afin de contribuer à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada.



NOTRE VISION

La FNCSF est reconnue comme leader stratégique national du développement de l'éducation en français, langue première, en situation minoritaire.



NOS MEMBRES

La FNCSF représente plus de 265 conseillers et commissaires scolaires au Canada issus des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire.

PLAN STRATÉGIQUE 2020-2025

Axes d'intervention



Spécificité, vitalité et valeur ajoutée des écoles de langue française en situation minoritaire.

Les caractéristiques, le dynamisme et les avantages des écoles de langue française sont valorisés.



Droits à l'éducation en français, langue première, en situation minoritaire.

Ces droits sont reconnus et respectés.



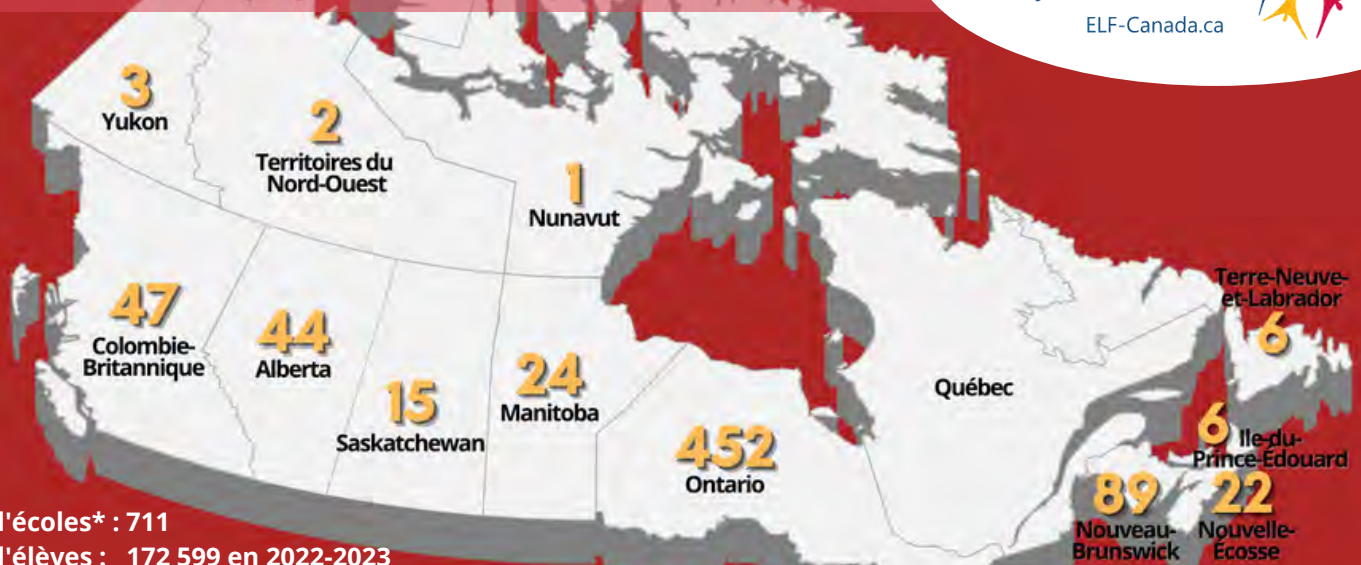
Renforcement des capacités des membres.

Les membres sont outillés pour exercer leur mandat d'élu scolaire et pour développer une compréhension des enjeux nationaux en éducation en français, langue première.

Répartition des écoles de langue française, par province et territoire :

Éducation en langue française au Canada

ELF-Canada.ca



Nombre d'écoles* : 711

Nombre d'élèves : 172 599 en 2022-2023

* Le nombre total d'écoles peut être supérieur puisque dans certaines provinces ou territoires, une école peut contenir plusieurs pavillons qui sont considérés comme des écoles distinctes pour leurs ministères de l'éducation respectifs.



AVANTAGES OFFERTS PAR LA FNCSF

Être membre de la FNCSF, c'est :

- **Faire partie d'un réseau national qui défend les intérêts des conseils scolaires francophones et fait la promotion de l'éducation en langue française (ELF).**
- **Participer à des événements ainsi qu'à des occasions de formation, de partenariats et de réseautage.**
- **Être au courant de l'actualité nationale de l'ELF.**
- **Bénéficier d'un soutien politique et administratif et de ressources pour le développement et la consolidation du réseau des écoles de langue française.**
- **Profiter d'un rapprochement avec les directions générales de l'éducation grâce au RNDGE.**

ENJEUX PRIORITAIRES

- 1 Assurer l'exercice de notre droit à la gouvernance francophone, et répondre à la croissance du réseau.
- 2 Favoriser l'embauche et le maintien des enseignants et du personnel scolaire dans un contexte de pénurie.
- 3 Bonifier l'appui financier du fédéral en éducation à travers le Programme des langues officielles dans l'enseignement (PLOE).
- 4 Faciliter l'offre de services complète en français de la petite enfance au postsecondaire.

ACTIVITÉS DE POSITIONNEMENT ET DE SENSIBILISATION

En février, dans le cadre de la journée annuelle de sensibilisation sur l'éducation en français, langue première, les membres du conseil d'administration de la FNCSF rencontrent des politiciens fédéraux et sénateurs pour échanger sur des enjeux clés pour le réseau des écoles de langue française.

Le rattrapage financier dans le cadre du Protocole sur les langues officielles dans l'enseignement (PLOE), l'importance d'enchâsser l'aliénation des biens immobiliers fédéraux et le dénombrement des ayants droit dans la modernisation de la Loi sur les langues officielles sont parmi des thèmes abordés lors des plus récentes éditions.



Diverses rencontres 2023 auprès de députés et sénateurs, notamment l'honorable ministre Mona Fortier et l'honorable sénatrice Lucie Moncion.

#Égalitéréelle
#Pourlesélèves



**Célébrons
ensemble !**

Journée de
l'équivalence réelle
en éducation

JUGEMENT HISTORIQUE POUR L'ÉDUCATION EN LANGUE FRANÇAISE EN CONTEXTE MINORITAIRE

Le 12 juin 2020, après dix ans de tribulations juridiques, la Cour suprême du Canada a tranché en faveur du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) et de la Fédération des parents francophones de la Colombie-Britannique dans le dossier sur le mode de financement de l'éducation en français, langue première, en contexte minoritaire.

Le plus haut tribunal du pays a statué que l'expérience éducative des jeunes francophones doit être équivalente et non proportionnelle à celle de la majorité. Selon le jugement final, le gouvernement provincial ne respectait pas les droits des francophones en sous-finançant leur système éducatif.

La FNCSF était intervenue en faveur du plaignant, en septembre 2019, dans le but d'exhorter la Cour suprême du Canada à donner vie à l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* pour lutter contre l'assimilation de la minorité linguistique francophone.

Le jugement précise d'ailleurs qu'une province/territoire ne peut tenir compte des coûts dits « trop élevés » pour justifier une violation de l'article 23 de la Charte. Cette confirmation de la Cour suprême est capitale pour assurer un financement adéquat des conseils scolaires francophones.

AJOUT DE QUESTIONS LINGUISTIQUES AU RECENSEMENT CANADIEN DE 2021

L'ajout de questions linguistiques au questionnaire court du recensement canadien de 2021 est un gain majeur.

La FNCSF n'a ménagé aucun effort pour que cette mesure soit mise en place.

Le dénombrement des ayants droit a ainsi révélé que depuis 2008, le nombre d'inscriptions dans les écoles de langue française a augmenté de plus de 20 %.

Par ailleurs, le recensement a aussi dévoilé que près de 600 000 enfants de moins de 18 ans vivant en contexte minoritaire sont admissibles à l'instruction en français, langue première.

Auparavant, le recensement sous-estimait les besoins en matière d'éducation en langue française en dénombrant une seule des trois catégories d'ayants droit, celle portant sur la langue maternelle. Ce manque de données probantes, lors de la planification de nouvelles infrastructures scolaires, se traduisait très souvent par des écoles rapidement trop petites pour répondre à la demande.



Comparution de la FNCSF devant le Comité permanent des langues officielles en mars 2020. (Denis M. Chartrand, alors membre du comité exécutif, et Marie-Pierre Lavoie, membre du conseil d'administration)

LIENS AVEC NOS PARTENAIRES

Tout le long de l'année, les représentants de la FNCSF sont invités à participer à des rencontres organisées par leurs partenaires tant en termes de comités de travail, de carrefours de recherche, de congrès et de symposium.

Ces liens incluent, entre autres, des comparutions sur la colline parlementaire à Ottawa et au Sénat, des rencontres avec les sous-ministres adjoints de l'ensemble des ministères fédéraux, une participation au Forum des leaders et une participation à Destination Canada afin de mieux faire connaître l'existence des écoles de langue française aux Français et aux Belges prêts à immigrer au pays.

CONGRÈS ANNUEL DE LA FNCSF

Chaque année, la FNCSF réunit des acteurs du domaine de l'éducation de partout au Canada dans le cadre de son congrès annuel.

Ce rassemblement offre, entre autres, une occasion de perfectionnement professionnel aux élus scolaires.

La programmation permet des échanges sur des enjeux clés en éducation en français, langue première, dans une perspective nationale. Cet événement très couru permet également aux participants de réseauter.



Prendre notre place :
pour l'équivalence réelle en éducation

L'article 23 : 40 ans déjà!
Pour un caractère réellement réparateur



33^E CONGRÈS DE LA FNCSF

26 au 28 octobre 2023
Sudbury (Ontario)

POSITIONNEMENT ET RÉSEAUTAGE



Bulletin mensuel sur
l'actualité de la FNCSF.
Près de 6 000 abonnés



Communiqués de presse,
entrevues et reportages.



Activités de représentation,
sensibilisation et information.



La FNCSF administre 6 différents sites Web,
incluant ceux des tables de concertation
qu'elle coordonne.

RÉSEAU VIRTUEL DE LA FNCSF

Ce réseau virtuel de type intranet est accessible gratuitement à l'ensemble des conseillers scolaires et directions générales.

Il favorise la concertation et offre notamment des modules de formation sur la gouvernance.

reseaufnssf.ning.com

ÉduEXPO.ca

Faites l'expérience de notre parcours interactif!

À partir de la ligne de temps, découvrez l'histoire et l'avenir de votre école de langue française au Canada. Notre école, notre fierté, notre futur!

**Éducation en
langue française
au Canada**

UN MONDE DE POSSIBILITÉS

ELF-CANADA.CA

RÉUSSITE ET BIEN-ÊTRE

BILINGUISME DURABLE

EMPLOYABILITÉ

ENVIRONNEMENT CULTUREL ENRICHÉ

COMITÉ TRIPARTITE



13

Représentants des ministères de l'éducation des provinces et territoires

4

Représentants du gouvernement fédéral

10

Représentants communautaires et scolaires

2

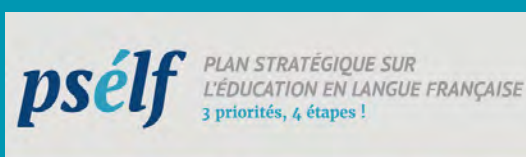
Rencontres par année

Le Comité tripartite facilite la mise en oeuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française.

Ce plan établit les orientations et propose des pistes d'action pour contribuer au développement et à la vitalité du réseau d'écoles de langue française en contexte minoritaire au pays.

RÔLE DE LA FNCSF :

La FNCSF siège à ce comité, coordonne l'organisation des rencontres et fait la gestion des suivis et dossiers qui lui sont confiés en lien avec ce comité.



La pédagogie et les apprentissages



La construction identitaire



La diversité culturelle



Curieux d'en savoir davantage ?
Consultez le Plan stratégique sur l'éducation en langue française au www.PSELF.CA !

TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION

LA TNE A POUR MANDAT DE :

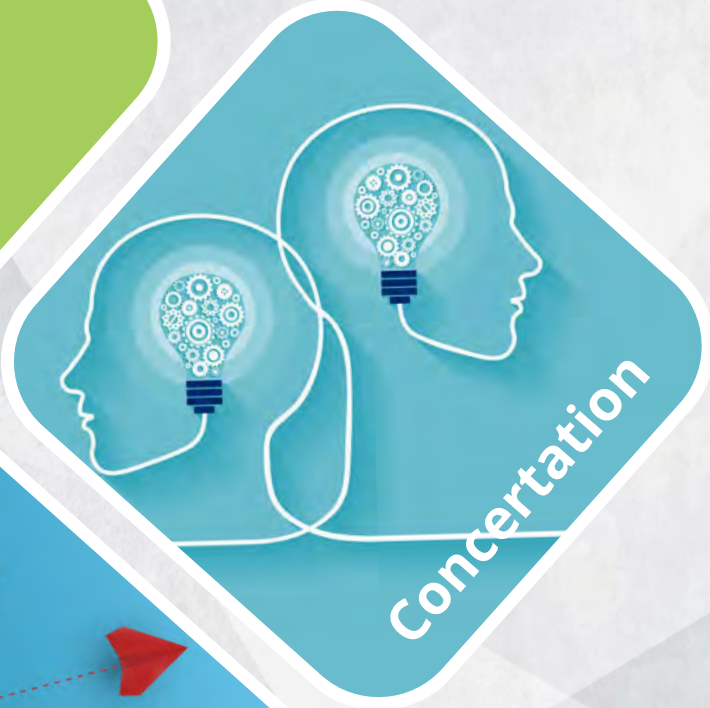
- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun.
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.



L'ÉCOLE
COMMUNAUTAIRE
CITOYENNE
et ses trois visées
ECC-CANADA.CA

La TNE a l'école communautaire citoyenne
comme projet commun et rassembleur.





Concertation



Positionnement



Communication



Réseautage



fncsf

Fédération nationale
des conseils scolaires
francophones

Bâtir
notre
avenir
au présent

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (Ontario) K1K 4X5

613-744-3443 / 1-888-857-6503
info@fncsf.ca

www.fncsf.ca

